

# Lakanal à Villarceaux

Par Victor LE RONNE

En 1790, les communautés religieuses furent dissoutes et l'État s'empara de leurs biens. Mais, grâce à la sympathie dont la population de Chaussy les entourait, grâce aussi à l'énergie de M<sup>me</sup> de Mars, leur prieure depuis 1767, la présence des religieuses bénédictines du couvent de Villarceaux fut secrètement tolérée dans leur ancien prieuré, qu'elles continuèrent à habiter pendant plusieurs années. Le district de Mantes, jusqu'en 1797, en touchait le loyer des mains de la prieure comme de celles d'une personne privée.

Le 28 prairial, an IV (16 juin 1796), le conventionnel régicide Joseph Lakanal acheta le ci-devant couvent, vendu comme bien national, moyennant 27 000 francs payables en mandats territoriaux, prix bien moindre, en réalité, si on le réduit en espèces sonnantes. Désirant venir l'habiter, il s'employa aussitôt à obliger les religieuses à en sortir. Il en prit définitivement possession en 1797 et y résida souvent jusqu'en 1815. Il y élaborait plusieurs de ses travaux.

On peut juger qu'il aimait beaucoup cette résidence par la fin d'une lettre qu'il y écrivait en 1798 à l'un de ses confrères de l'Institut, (citée par M. Potiquet): «Retiré dans un ermitage charmant au sein de votre patrie, placé au-dessus de tous les besoins de la vie par une fortune honnête, entouré de bonnes gens qui m'aiment, parce que je leur fais tout le bien que je peux, muni de quelques bons livres et d'un plus grand nombre d'arbres fruitiers, de plantes et de collections de graines, il ne manque à mon bonheur que d'être aimé de vous et de vous recevoir dans ma retraite.»

M. Feuilloley, dans sa notice sur le canton de Magny, rapporte une anecdote qui se racontait jadis à Chaussy: Assis un jour sur la margelle du puits communal, Lakanal expliquait son vote dans le procès du roi au père Coudray, régisseur de Villarceaux, assis près de lui, quand tout à coup celui-ci se lève et s'enfuit. Interrogé le lendemain par Lakanal sur le motif de sa fuite, M. Coudray lui répond: «En vous entendant causer, j'ai été pris

---

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de l'assemblée générale des Amis du Mantais du 19 juin 1927, puis publiée sous cette référence:

LE RONNE (Victor), *Lakanal à Villarceaux*. Les Amis du Mantais, fascicule 1 (ancienne série). Mantes-sur-Seine, Amédée Beaumont, 1927, p. 37-39.

d'une si forte envie de vous flanquer dans le puits, que je n'ai pu m'en empêcher qu'en me sauvant à toutes jambes.»

Il n'entre pas dans le cadre de cette courte notice de retracer la vie de Lakanal, disons seulement qu'il naquit le 14 juillet 1762, à Serres, gros village à 7 kilomètres de Foix (Ardèche), d'une famille bourgeoise. Le vrai nom de cette famille était Lacanal avec un C, ce fut pour ne pas être confondu avec ses trois frères restés royalistes, «plus royalistes que le roi», disait-il, qu'il modifia légèrement l'orthographe de son nom et l'écrivit avec un K.

Il était professeur de philosophie au collège de Moulins (Allier) lorsque ses concitoyens de l'Ariège l'envoyèrent en 1792 à la Convention Nationale, où il siégea à la Montagne; il vota pour la mort du roi, sans appel ni sursis. En 1798, il refusa deux fois d'accepter le mandat de député que lui avaient confié les électeurs de Seine-et-Oise, voulant, disait-il, vivre tranquille et méditer dans la retraite.

Dès le 10 novembre 1814, se sentant menacé par le gouvernement de la Restauration, il vendit sa propriété à son voisin, le châtelain de Villarceaux, qui était alors le financier Daumy, gendre du marquis du Tillet, précédent possesseur, moyennant la somme de 18 000 francs, payée cette fois en bonne monnaie.

Par l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, Lakanal fut expulsé de France comme régicide et se réfugia dans l'Amérique du Nord; mais il put revenir en France sous Louis-Philippe, en 1837, et mourut à Paris, le 14 janvier 1845, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Je termine par une épisode de la fin de la vie de Lakanal: à l'âge de 77 ans, il se maria avec une femme bien plus jeune que lui, qui l'année suivante eut l'amabilité de lui donner un fils, ce qui fit quelque peu sourire son entourage. Ce fils a vécu, car au commencement de l'Empire, sous Napoléon III, il était encore boursier de l'État dans un lycée de Paris. J'ignore complètement ce qu'il est devenu.